Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

Récapitulatif de votre demande d'aide

2026 - Axe 1 - Agir pour son avenir professionnel - Actions d'insertion pour un accompagnement intensif destiné aux allocataires du revenu de solidarité active

TRANSMISE

le 12/12/2025 13:02 (Europe/Paris)
par Madame Stephanie SOLIGNAC (ssolignac@escal.asso.fr)

Conseil départemental du Gard

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

Informations générales

Référence : **00006439**

Année : **2026**

Intitulé de la demande : **Axe 1 - Agir pour son avenir professionnel - Actions d'insertion pour un accompagnement intensif destiné aux allocataires du revenu de solidarité active**

Thématique : **Solidarités sociales**

Sous-thématique : **Insertion / Emploi**

Première demande ou renouvellement ? : **Renouvellement (ou poursuite)**

Montant de la subvention demandée au CD30 : **50 400,00 €**

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

Votre tiers

Identification

CENTRE SOCIAL ESCAL

SIRET : **930043245 00016**

Je représente un(e) : **Autres établissements publics**

NAF : **88.99B - Action sociale sans hébergement n.c.a.**

ESCAL
7t Rue des Cévennes
30320 MARGUERITTES
FRANCE

04 66 75 28 97

ssolignac@escal.asso.fr

Représentant

Monsieur Rémi NICOLAS

Président

Représentant légal

ESCAL
7t Rue des Cévennes
30320 MARGUERITTES
FRANCE

04 66 75 28 97

contact.epa@escal.fr

Informations complémentaires

Coordonnées

Coordonnées complémentaires de la structure

Téléphone de la structure (standard) : **04 66 75 28 97**

Mail de la structure (accueil général) : **contact.epa@escal.fr**

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

Votre dossier

Localisation(s) du dossier

Cantons - Communes
↳ MARGUERITTES
↳ **MARGUERITTES**

Référent du dossier

> Cochez '' non '' si vous effectuez la saisie de la demande mais que vous n'êtes pas la personne en charge du suivi opérationnel du projet. Ces informations complémentaires permettront à la collectivité de joindre la personne pouvant répondre à des questions précises sur la réalisation effective du projet.

Informations sur le référent du dossier

Êtes vous le réferent du dossier ? : **Oui**

Habilitation du demandeur

Représentant légal

Êtes vous le représentant légal de la structure ? : **Non**

Quelle est votre fonction ? : **Directrice**

Description de la demande

Type d'aide sollicitée

Quel type d'aide sollicitez-vous ? : **Fonctionnement**

Précisez la nature de l'aide : **Aide au projet**

Description synthétique de la demande :
L'action PARCOURS GAGNANT propose une réponse intensive, territorialisée et innovante aux défis de l'insertion sur le territoire Garrigues (Bezouce, Cabrières, Lédenon, Marguerittes, Poulx et Saint-Gervasy). En combinant accompagnement personnalisé, levée des freins sociaux, et lien renforcé avec les partenaires et employeurs locaux, ce projet vise à transformer l'essai pour les allocataires du RSA, tout en s'inscrivant pleinement dans les orientations de la loi ''plein emploi'' et du Schéma départemental des solidarités.

L'action PARCOURS GAGNANT s'inscrit dans la volonté de l'ESCAL, au travers de notre mission d'animation de la vie sociale, de contribuer à faire du bassin de vie de Marguerittes et alentours, un territoire mobilisé autour d'un projet commun et solidaire au service des familles.
C'est un outil d'accompagnement renforcé, personnalisé et de proximité, proposé aux bénéficiaires du RSA, au travers d'entretiens individuels hebdomadaires et d'ateliers collectifs. Le participant à l'action s'engage à s'inscrire dans un processus actif de modification des freins à l'activité professionnelle.

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

Cette action vise à faciliter la reprise d'une activité par l'adhésion à une démarche de recherche spécifique.
Il s'agira de mettre en œuvre une stratégie adaptée à la situation sociale de chacun et de développer la prospection.
Il s'agira d'accompagner chaque personne dans son projet, d'y donner du sens et proposer ainsi des étapes.
Il s'agira de développer les méthodes permettant de renforcer le pouvoir d'agir des bénéficiaires ; de garantir de pouvoir choisir son parcours vers l'emploi ; de développer et promouvoir les outils permettant au bénéficiaire d'être acteur de son parcours, et facilitant l'accompagnement.

Le suivi des bénéficiaires s'inscrit dans une démarche négociée lors de l'engagement et réajustée régulièrement au cours d'entretien, de conseil, d'intervention. Au plus proche de chaque situation des participants, il est possible de mesurer la régularité de fréquentation.
La régularité de la fréquentation et l'inscription dans différentes étapes sont des objectifs importants de l'action tout comme la normalisation de la situation sociale afin de renforcer la recherche d'emploi (soutien à l'aide alimentaire, mobilité, prise en charge de problèmes médicaux, de logement, juridique en concertation avec les intervenants sociaux du territoire, etc..).
La démarche de l'action est basée sur la proximité, la disponibilité et l'accessibilité du conseil et de l'accompagnement. Nous souhaitons renforcer la confiance en soi et en son devenir par l'écoute et le soutien actif. Notre objectif est de proposer, solliciter, soutenir la reprise d'emploi ou l'entrée en formation afin de faciliter la reconstruction de liens sociaux et d'estime de soi.

L'accompagnement personnalisé proposé implique une relation de confiance et de proximité qui nécessite :
- Une intensité dans l'accompagnement (une plus grande disponibilité avec des horaires décalés et aménagés pour les bénéficiaires en fonction de leurs problématiques) ;
- Une action dans la durée (le temps de l'insertion sociale et/ou professionnelle est propre à chacun des bénéficiaires) ;
- Une pratique intégrant le droit au renoncement et au recommencement pour les bénéficiaires

Les valeurs et les principes de l'ESCAL s'appliquent tout naturellement à l'action, à savoir : Le respect de la dignité humaine, La laïcité, la neutralité et la mixité, La solidarité, La participation et le partenariat.
La méthodologie de l'accompagnement renforcé se base sur une approche individuelle et une approche collective ; ce qui permet d'apporter une efficience au travail d'accompagnement.
Les outils de retour vers l'emploi seront travaillés lors des entretiens individuels ou des ateliers collectifs afin de permettre au bénéficiaire de devenir autonome dans sa démarche.
Par ailleurs, l'accompagnement renforcé sollicite des partenaires pour aider à lever les freins sociaux et périphériques. Des entretiens tripartites pourront alors être envisagés en fonction des situations.

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

Informations complémentaires fonctionnement

Public concerné : **Les allocataires du RSA nouvellement entrés dans le dispositif RSA. Il pourra également s'agir de travailleurs indépendants au RSA.**

Nombre approximatif de participants, de bénéficiaires : **28**

Date de début de réalisation : **01/01/2026**

Date de fin de réalisation : **31/12/2026**

Durée prévisionnelle : **365 jours**

Moyens mis en œuvre par la structure :
Une responsable de pôle famille, adultes, séniors/accompagnatrice à et dans l'emploi (0,75 ETP), qui assure la mise en œuvre de l'action et le suivi des bénéficiaires, ainsi que l'animation des ateliers, seule ou en partenariat.
Le directeur de l'association ESCAL (0,10 ETP), qui a en charge la coordination pédagogique de l'action.
La conseillère numérique (0.5 ETP) qui a en charge l'accompagnement au numérique.

Moyens de communication :
Différents supports de communications seront mobilisés :
Plaquette de l'action diffusée aux partenaires et distribuée aux usagers ;
Affichage de l'action au sein de l'ESCAL et à la mairie de Bezouce, où est assurée une permanence 1 fois par semaine ;
Site internet de l'ESCAL ;
Site internet de la ville de Marguerittes ;
Rédaction d'un article dans le journal de l'ESCAL '' ESCAL Infos Associations '' diffusé, en version papier, à l'ensemble de la population du territoire, et en version numérique, sur les sites internet des communes adhérentes au projet (Bezouce, Cabrières, Lédenon, Saint Gervasy)

Méthodes et indicateurs d'évaluation :
Indicateurs :
Nombre de participants annuels ;
La fréquentation relative au nombre d'entretiens réalisés par participant et à leur durée ;
Nombre de participants aux ateliers collectifs ;
Les indicateurs à l'entrée dans l'action : l'âge, le nombre femmes et hommes, le niveau de formation, l'éloignement de l'emploi, la résidence, ...
L'évaluation de la trajectoire de parcours (levée des freins) au travers d'un bilan ;
Nombre de sorties positives : CDI, CDD, CDDI IAE, Contrats aidés, Entrée en formation, Création d'entreprise, etc...
Par ailleurs, seront également quantifiés en positif, le nombre de contrats de courte durée, inférieurs à 6 mois (CDD, CDD saisonnier, de remplacement, Intérim...). Ceux-ci sont valorisants et redonnent confiance aux demandeurs d'emploi. Ils sont à considérer comme des étapes dans leurs parcours.

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

Budget prévisionnel du projet

Millésime : **Année 2026**

Dépenses

		Coût prévu
64- Charges du personnel		**52 972,07 €**
Rémunérations du personnel	**HT**	**52 972,07 €**
65- Autres charges de gestion courante		**7 945,81 €**
Autres (précisez la nature des dépenses)	**HT**	**7 945,81 €**

Précisions : **Frais de structure**

Recettes

	Financement prévu
74- Subventions d'exploitation	**60 917,88 €**
Conseil départemental du Gard	**50 400,00 €**
Communes	**7 901,00 €**
Autres	**2 616,88 €**

Précisions : **Fonds propres**

TOTAL DEPENSES : **60 917,88 € HT**

TOTAL RECETTES : **60 917,88 €**

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

Domiciliation bancaire

EPA CENTRE SOCIAL ESCAL

SEPA

IBAN : **FR2XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX080**
BIC : **BDFEFRPPCCT**
Relevé d'identité bancaire : **RIB - EPA Centre Social ESCAL.pdf**
04/12/2025 14:09 (Europe/Paris) (10.97 Ko)

Pièces à joindre

Fiche budgétaire insertion

Document à télécharger ici

Rappel : **Pour une demande concernant un chantier d'insertion vous devez remplir un document support mis à votre disposition pour chaque dossier** . Il s'agit d'un fichier Excel avec des cellules permettant des calculs automatiques. **Il est composé de 3 feuilles distinctes qui doivent toutes être obligatoirement complétées.** Après saisie, vous devrez mettre ce fichier en PDF avant de nous le transmettre. Vous pouvez remettre ce fichier aux emplacements concernant le Budget prévisionnel de la demande et le Budget prévisionnel de la structure .

BUDGET.pdf (439.12 Ko) 12/12/2025 12:58 (Europe/Paris)

Délibération ou décision exécutoire relative au projet

Justifiez du passage au contrôle de légalité de la Préfecture pour que votre document soit exécutoire

04.-ANNEXE-STATUTS-EPA-CENTRE-SOCIAL-ESCAL (1).pdf (1.16 Mo) 12/12/2025 12:36 (Europe/Paris)

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

Autre(s) document(s)

Vous avez la possibilité d'ajouter toute pièce complémentaire que vous jugez nécessaires à la bonne compréhension du dossier.

Centre Social ESCAL - aap 2026.pdf (728.41 Ko) 12/12/2025 12:29 (Europe/Paris)

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

Contact

Nom du service en charge du dispositif : **SICS - Service Instruction et Contrôle des Subventions**

Adresse de messagerie du service en charge du dispositif : **aidescd30@gard.fr**

Téléphone du service en charge du dispositif : **04 66 76 79 90**

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

FICHE FONCTIONNEMENT (aide à l'action/au projet OU aide à la structure)

NOM DE LA STRUCTURE :

Centre Social ESCAL

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE L'ACTION

NOM : PESSAN
PRÉNOM : Delphine
QUALITÉ : Responsable de pôle familles/adultes/séniors
TÉLÉPHONE : 06 82 81 31 28
MAIL : dpessan@escal.asso.fr

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

INTITULÉ DE LA DEMANDE : PARCOURS GAGNANT
Axe 1 : sécuriser le parcours des allocataires du RSA

MONTANT SOLLICITÉ AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD : xx xxx €

DESCRIPTION DE L'ACTION ET OBJECTIFS POURSUIVIS

Sur le bassin de Marguerittes, où 60 % des allocataires du RSA ont moins de 13 mois d'ancienneté et où 40 % rencontrent des freins numériques ou de mobilité, **le projet « PARCOURS GAGNANT »** propose une réponse intensive, territorialisée et innovante aux défis de l'insertion. En combinant un accompagnement hebdomadaire et personnalisé, des ateliers collectifs ciblés, et un réseau de partenaires locaux, ce projet vise à transformer l'essai pour les bénéficiaires, tout en s'inscrivant dans les orientations de la loi « plein emploi » et du schéma départemental des solidarités.

L'action PARCOURS GAGNANT est un outil d'accompagnement proposé par le Point Ressource Emploi (P.R.E.) du Centre Social ESCAL. Le P.R.E. est né en 1999, suite à une réflexion et un positionnement sur les questions d'insertion professionnelle en lien, à l'époque, avec le Programme Départemental d'Insertion (PDI) du Conseil Général du Gard. Cette nouvelle plateforme était conventionnée avec différents partenaires liés à l'emploi (ANPE, DEI, PLIE, MLJ) et les communes de proximité (Bezouce, Cabrières, Lédenon, St Gervasy).
C'est toujours le cas aujourd'hui, puisque les Maires du bassin de Marguerittes, co-financeurs du projet sont convaincus de la pertinence de cette action et ont souhaité renforcer le maillage de leur territoire par un point d'accueil de proximité à disposition des publics. Ils ont donc signé une convention de partenariat annuelle, sous tacite reconduction, avec notamment pour objectifs des actions de remobilisation vers l'emploi, la mise en place d'ateliers spécifiques pendant les temps d'ouverture, l'accompagnement des publics et l'orientation vers des partenaires, ...

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

Le PRE travaille toujours en étroite collaboration avec les agences France Travail de Nîmes Courbessac et Nîmes 7 Collines (agences correspondantes au bassin de vie de Marguerittes). France Travail Nîmes Courbessac maintient son engagement auprès du P.R.E. et une convention avec la ville de Marguerittes, sur la base d'un partenariat constructif et cohérent, a été signée, depuis 2020 avec tacite reconduction.

Depuis sa création, le P.R.E. est associé et est une partie intégrante de « *l'ESCALe des Habitants* », la plateforme d'accès aux droits et aux démarches numériques. Cet accueil de proximité se veut être un lieu ressources construit Pour et Avec les habitants pour :

- Simplifier et faciliter leurs démarches avec les organismes publics (CAF, France Travail, Impôts, Préfecture, CARSAT...) ;
- Organiser une complémentarité d'intervention entre les différents niveaux de services offerts sur la commune et par nos partenaires institutionnels ;
- Lutter et Agir contre la fracture numérique avec l'accès à 12 ordinateurs équipés d'internet, pack office et une imprimante ;
- Soutenir et Lutter contre la fracture sociale en proposant des professionnels « écrivains publics » dans la compréhension/rédaction de courriers et/ou dossiers administratifs ;
- Organiser des rencontres/débats avec nos partenaires sur diverses thématiques ;
- Favoriser l'échange et maintenir le lien social.

Cette plateforme numérique est ouverte 47 heures par semaine y compris le samedi matin. Elle est gratuite et en libre accès. Les personnes peuvent être accompagnées dans leurs démarches par 4 agents, formés et qualifiés (2 travailleurs sociaux, 1 conseillère numérique et 1 agent de développement social).
Une permanence d'accueil est assurée, tous les mardis de 9h à 12h, à la mairie de Bezouce dans la continuité du partenariat mené avec les communes adhérentes au projet.

Le P.R.E. facilite l'accès à l'information sur l'emploi et la formation aux usagers, assure une fonction de veille et de proposition, sert de relais avec les structures et les acteurs en place localement et dans l'agglomération, et surtout fait l'intermédiation entre les usagers et leur conseiller Pole Emploi.

Le P.R.E. reçoit des personnes de 16 à 65 ans, venant principalement de Marguerittes mais aussi des différentes communes alentours (Nîmes, Poulx, St Gervasy, Lédenon, Cabrières, Bezouce, et les communes de l'agglomération de Nîmes Métropole avoisinantes du territoire, notamment Sernhac, Manduel, Redessan, Rodilhan, Caissargues...). Les personnes habitent obligatoirement dans le Gard.

Le public cible du P.R.E. concerne toutes les tranches d'âge avec un faible niveau de qualification et en situation de précarité, notamment des bénéficiaires du RSA.

L'action d'accompagnement renforcé PARCOURS GAGNANT pour les allocataires du RSA existe depuis 2021 et a permis de suivre près de 276 bénéficiaires dans leur projet de remobilisation vers une activité professionnelle ou de formation. Fort de ce succès, le Centre Social ESCAL souhaite réitérer ce projet.

PARCOURS GAGNANT est une action qui s'inscrit sur un territoire péri-urbain/rural où l'accès à l'emploi constitue une problématique globale. L'action permet donc de prendre en compte les difficultés particulièrement prégnantes pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, telles un faible niveau de qualification, l'âge, un isolement social et parfois géographique lié à la

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

mobilité, des problèmes de garde d'enfants pour les femmes seules isolées, une méconnaissance du monde de l'entreprise et du territoire, des problématiques de santé, financières et sociales ou des seniors proches de la retraite...
Il s'agit de proposer un accompagnement personnalisé et de proximité. Par le biais d'entretiens individualisés, notre intervention consiste à aider la personne à définir des projets professionnels réalistes pour construire un parcours d'insertion favorisant la reprise d'activité/de formation ou, pour certains, à lâcher prise et à abandonner l'ambition/l'intention de retourner sur le marché du travail.
Le participant à l'action s'engage à s'inscrire dans un processus actif de modification des freins à l'activité professionnelle.
Le participant s'engage à fréquenter hebdomadairement le Point Ressource Emploi du Centre Social ESCAL pour l'actualisation de sa stratégie de recherche d'emploi et s'engage à participer aux ateliers collectifs et aux actions proposées pour faciliter sa reprise d'activité et répondre à l'obligation des 15 heures.
L'accompagnement à l'emploi s'inscrit dans une perspective dynamique avec un suivi régulier et formalisé, adapté à la situation de chacun.
Il est important de désigner le bénéficiaire en tant qu'actif en insertion. Il s'agira de développer les méthodes permettant de renforcer le pouvoir d'agir des bénéficiaires ; de garantir de pouvoir choisir son parcours vers l'emploi ; de développer et promouvoir les outils permettant au bénéficiaire d'être acteur de son parcours, et facilitant l'accompagnement.

L'orientation du public se fait essentiellement par le biais du Conseil Départemental, évaluée lors de la désignation de l'organisme référent de l'allocataire et lors de la signature du contrat d'engagement. Le bénéficiaire est obligatoirement inscrit à France Travail où apparait la désignation de son référent accompagnant sur son espace personnel.

L'intervention comprend **une première phase d'actualisation et de repérage des freins à l'emploi, de recueil d'information, d'évaluation.** Le premier entretien de diagnostic est généralement le plus long (1h environ). Il se déroule dans un climat de confiance et dans la plus stricte intimité. Il est bien-entendu évident que l'on part d'un engagement volontaire du participant et que celui-ci se réserve le droit de ne pas tout dévoiler. Nous sommes soumis à l'obligation de protéger et préserver la vie privée et les libertés individuelles. C'est au cours de cette phase que seront mobilisées les ressources à la levée des freins.

Une seconde phase de l'accompagnement consiste en un soutien et un conseil à la recherche d'emploi ou formation. Chaque entretien permet de définir une nouvelle étape à engager. En fonction, il est défini un plan d'actions à mettre en œuvre pour faciliter les démarches de retour vers l'emploi et/ou formation. Les entretiens durent en moyenne 30/45 minutes. Les entretiens physiques sont proposés soit sous forme de RDV, soit sans RDV sur le flux. Il est important de respecter cette flexibilité.
Un bénéficiaire peut avoir une demande ou un besoin de parler de sa situation à tout moment, surtout en cas de problématique sociale lourde. Les entretiens téléphoniques ou en visio se feront uniquement sur RDV.
C'est au cours de cette seconde phase que sont travaillés différents axes :

- Élaboration de projet et orientation : *identification du bassin d'emploi, valorisation des compétences acquises et mise en lumière des intérêts du bénéficiaire ;*
- Mobilisation des ressources et dynamisation : *travail sur la confiance et l'image de soi ;*
- Égalité des chances : *élargissement des choix professionnels et articulation des temps de vie ;*
- Recherche de formation et de financement ;
- Création d'entreprise : *information, création et suivi ;*
- Recherche d'emploi : *techniques pertinentes et démarches ;*

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

- Accompagnement dans l'emploi : *favoriser la pérennisation ;*
- Travail sur les T.R.E. : *le CV ou les lettres de motivations, apprendre à mieux comprendre les réalités du marché du travail (ouvert et caché), apprendre à identifier les entreprises à démarcher, à créer son réseau, apprendre aussi à se vendre dans le cadre d'un entretien de recrutement... acquérir les codes et usages de l'entreprise dans la perspective d'une embauche ;*
- Travail sur les outils numériques : *utilisation des applications (France Travail, CAF, AMELI, etc...) – Pass numérique ;*
- ...

Des ateliers collectifs sont alors proposés :

- **Travail sur les compétences – Pass compétences - et les savoir-être professionnels :** Caractérisant une transformation du marché du travail qui engage candidats et recruteurs bien au-delà de la seule approche « métier », les compétences sont désormais considérées comme un indicateur de la capacité d'un individu à évoluer vers un poste, qu'il soit proche ou très différent des fonctions précédemment occupées. A cela s'ajoute les savoir-être qui se sont généralisés dans les étapes de recrutement afin de valoriser sa candidature.
- **Travail sur la mobilité** : Quels sont les aides et les solutions alternatives à la mobilité ? Qu'entend-t-on par mobilité ?
- **La rencontre avec des employeurs – atelier « Rencontre ton Pro »** pour de la découverte métiers afin de mettre à plat les particularités de certains métiers que tous croient connaitre dans le but de susciter des vocations et de promouvoir des formations techniques. Des visites pourront également être entreprises.
- **Travail sur la santé au travail** pour sensibiliser aux risques psychosociaux et aux droits en matière de santé au travail.

Dans une logique de coordination territoriale, ce projet prévoit la **mutualisation de certains ateliers thématiques** avec les acteurs locaux de l'insertion, notamment le CCAS de Marguerittes. En nous appuyant sur leurs dispositifs existants — *l'ACI Les Oliviers (insertion par l'activité économique) et l'AIA2G Coup de Pouce (levée des freins sociaux)* — nous pourrons élargir l'offre d'accompagnement, optimiser les moyens humains et matériels, et surtout proposer des parcours plus lisibles et efficaces aux bénéficiaires. Cette collaboration permettra de diversifier les approches, d'éviter les doublons, et d'offrir un parcours fluide aux publics accompagnés sur notre territoire.

Un travail de collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires de l'emploi, insertion, formation du Territoire sera menée. Il s'agit de lutter contre les discriminations et favoriser l'égalité des chances au travers des dispositifs suivants :

- **La mobilisation des employeurs** de différents secteurs en utilisant les outils de mise en situation professionnelle (PMSMP) permettant d'évaluer les participants en situation de travail ;
- **La mise en relation bénéficiaires / employeurs** par une recherche ciblée correspondant aux compétences du bénéficiaire et aux attentes de l'employeur (adaptation du parcours si besoin par la mobilisation d'outils de droit commun en partenariat avec FRANCE TRAVAIL comme l'Action de Formation Préalable au Recrutement, Préparation Opérationnel à l'Emploi, Action de Formation Conventionnée, Méthode de Recrutement par Simulation, etc...) ;
- **Le positionnement sur les différentes offres de formations du Territoire**
- **Le positionnement sur les événements professionnels du territoire**
- **La mise en relation et l'accès à l'emploi** des bénéficiaires vers les offres d'insertion par l'activité économique via la Plateforme de l'Inclusion (ACI, EI, ETTI) ;

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

- **L'orientation sur les autres dispositifs** existants du Territoire afin de faciliter la mise en œuvre du parcours...
- **...**

Enfin, **l'action propose un suivi post recrutement afin d'aider à l'organisation de la reprise d'activité ou de formation, sécuriser le retour à l'emploi ou la formation.** Le suivi post-entretien se fait plus facilement par téléphone pour le participant ; celui-ci peut être reçu, en fonction de sa situation sociale, en entretien individuel. Ce suivi post recrutement intervient généralement dans les 3 mois qui suivent la reprise d'activité ou l'entrée en formation (temps nécessaire à la mise en œuvre d'actions de mobilité, garde d'enfants par exemple).

Le suivi s'inscrit dans une démarche négociée lors de l'engagement et réajustée régulièrement au cours d'entretien, de conseil, d'intervention. Au plus proche de chaque situation des participants, il est possible de mesurer la régularité de fréquentation.
La régularité de la fréquentation et l'inscription dans différentes étapes sont des objectifs importants de l'action tout comme la normalisation de la situation sociale afin de renforcer la recherche d'emploi (soutien à l'aide alimentaire, mobilité, prise en charge de problèmes médicaux, de logement, juridique en concertation avec les intervenants sociaux du territoire, etc..).

La démarche de l'action est basée sur la proximité, la disponibilité et l'accessibilité du conseil et de l'accompagnement. Nous souhaitons renforcer la confiance en soi et en son devenir par l'écoute et le soutien actif. Notre objectif est de proposer, solliciter, soutenir la reprise d'emploi ou l'entrée en formation afin de faciliter la reconstruction de liens sociaux et d'estime de soi.
L'accompagnement personnalisé proposé implique une relation de confiance et de proximité qui nécessite :

- Une intensité dans l'accompagnement (une plus grande disponibilité avec des horaires décalés et aménagés pour les bénéficiaires en fonction de leurs problématiques) ;
- Une action dans la durée (le temps de l'insertion sociale et/ou professionnelle est propre à chacun des bénéficiaires) ;
- Une pratique intégrant le droit au renoncement et au recommencement pour les bénéficiaires.

Une présentation des diverses activités de le Centre Social ESCAL permet aux bénéficiaires de l'action de sortir de leur solitude et d'aller vers l'autre. Ainsi, nous encourageons les personnes à participer aux activités "Familles" de le Centre Social ESCAL : *ateliers parents/enfants, sorties, soirées*... De plus, nous incitons et soutenons la participation citoyenne au sein des diverses actions proposées sur le territoire, notamment *Carnaval, La Grande Lessive, ...*
Nous abordons, par ailleurs les aides financières possibles quant à la garde des enfants : *Bons CAF + Bons CCAS de Marguerittes pour l'Accueil de Loisirs, les aides de France Travail pour la garde des enfants, etc*... Nous les accompagnons budgétairement dans le cadre de notre Point Conseil Budget. Enfin, il est exposé à chacun une liste des acteurs et partenaires sociaux du territoire (CMS, CCAS, Permanence CIDFF, épicerie sociale, Secours Populaire Français et Secours Catholique, boutique solidaire de vêtements, auto-école sociale, Prêt de 2 roues...), afin de faciliter les démarches de retour vers l'emploi/formation.

L'inscription dans l'action doit permettre d'intégrer des mesures de droits communs et de stabiliser la situation sociale. L'accompagnement se base entre approche individuelle et approche collective.

L'action PARCOURS GAGNANT du PRE intervient dans le cadre du projet social 2026/2027 « *Ensemble, allons plus loin*».

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

L'action doit permettre aux participants de :

- Se prendre en charge, s'adapter et savoir répondre à la question : « quelle est aujourd'hui mon employabilité ? »
- Connaître ses compétences actuelles, connaitre son environnement ;
- Anticiper et définir un projet professionnel ;
- Mesurer les étapes à franchir pour accéder à son projet professionnel ;
- Développer de nouvelles compétences ou savoirs pour accéder au marché du travail actuel ;
- Renforcer son estime de soi et valoriser son image professionnelle ;
- Promouvoir son autonomie

L'accompagnement renforcé permet de :

- Cibler les difficultés d'emploi spécifiques à chaque situation (repérage des besoins et capacités afin de mieux accompagner dans la définition du projet) ;
- Accompagner la démarche jusqu'à la concrétisation du projet : variable selon les durées et les besoins des participants en fonction des situations (tout en tenant compte de l'histoire, de l'identité, de l'environnement, fondée sur la valorisation de l'expérience et en lien avec l'économie locale) ;
- Proposer des parcours d'insertion adaptée et construire une stratégie de recherche et de reprise d'activité ou de formation
- Informer des actions d'insertion et leur donner du sens

PUBLIC CIBLE ET NOMBRE APPROXIMATIF DE PARTICIPANTS, DE BENEFICIAIRES

28 allocataires du RSA, inscrits à France Travail, soumis à droits et devoirs et dont le référent de parcours a été nommé lors de la signature du contrat d'engagement. Il peut également s'agir de travailleurs indépendants.

COMMUNES DE REALISATION DE L'ACTION

Point Ressource Emploi de Marguerittes et Bezouce
Aire d'impact géographique de réalisation du projet : les 5 communes adhérentes au PRE (Bezouce, Cabrières, Lédenon, Marguerittes, Saint Gervasy) ainsi que celles limitrophes inscrites dans l'agglomération de Nîmes Métropole ; notamment Nîmes Est, Sernhac, Manduel, Redessan, Rodilhan, Caissargues, Bouillargues etc...

DATE DE MISE EN ŒUVRE ET DUREE

Du 01 janvier au 31 décembre 2026

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

MOYENS MIS EN ŒUVRE

L'action PARCOURS GAGNANT est animée par une **responsable de pôle famille, adultes, séniors/accompagnatrice à et dans l'emploi (0,75 ETP)**, qui assure la mise en œuvre de l'action et le suivi des bénéficiaires, ainsi que l'animation des ateliers, seule ou en partenariat. Les ateliers ont pour objectifs d'améliorer et perfectionner les démarches de retour vers l'emploi, de maîtriser les nouveaux outils de recherches d'emploi, d'améliorer sa visibilité et lisibilité vis-à-vis des recruteurs. Ils permettent de travailler également la confiance en soi. Certains ateliers sont spécifiques et thématiques quant à la levée des freins.

En fonction des besoins exprimés par les bénéficiaires, les ateliers spécifiques thématiques et mutualisés avec les autres acteurs du territoire pourront être menés par d'autres intervenants extérieurs.

Le **directeur du Centre Social ESCAL (0,10 ETP)**, a en charge la coordination pédagogique de l'action et la supervision des suivis et accompagnements des bénéficiaires.

Les ateliers informatiques sont assurés par une **conseillère numérique (0.05 ETP)** qui s'assure de l'évolution des compétences numériques des usagers.

Le Conseil Départemental oriente le public en cohérence avec les services de France Travail, dès la signature de leur contrat d'engagement réciproque avec la CEFI référente de l'action, de l'UTASI Camargue Vidourle (S.T.I.). Les orientations peuvent également provenir du Service de Solidarité Territoriale.

L'accompagnatrice a pour mission d'accueillir les allocataires orientés, d'établir un diagnostic afin de les intégrer à l'action PARCOURS GAGNANT. Elle a ensuite la charge du suivi et de l'accompagnement des usagers les plus en difficultés sur l'opération.

Chaque entretien est réalisé individuellement et dans le respect de la confidentialité. Elle identifie de manière plus approfondie l'aspect du problème exprimé (recrutement, emploi, formation, bilan), elle informe sur les données administratives et socio-économiques liées à l'emploi (circuits administratifs, aspects réglementaires, marché du travail, métiers, dispositifs de formation), elle propose les démarches et moyens les plus appropriés à l'élaboration d'un plan d'actions (modalités de recrutement, hypothèses professionnelles, préparation à la recherche d'emploi ou de formation, mise en relation sur des offres) et enfin, elle s'assure que l'hypothèse retenue répond au(x) problème(s) posé(s). Ce qui permet d'inscrire la personne en difficulté dans un parcours ; celle-ci s'engage en retour à rencontrer régulièrement l'accompagnatrice emploi.

Les moyens humains impliqués dans le projet :

Ainsi, l'équipe permanente d'animation et de conduite du projet est composé de

- ✓ Delphine PESSAN, *Responsable de pôle F.A.S, Accompagnatrice à et dans l'emploi*, titulaire d'un DEA de Psychologie Sociale (0,75 ETP)
- ✓ David DUMAS, *Directeur du Centre Social ESCAL*, titulaire d'un DES-JEPS, (0,1 ETP) ;
- ✓ Nadine KMIECZAK, *Conseillère numérique*, titulaire d'un diplôme « Infographie print et web», et de la formation « Conseiller Numérique » (0,05 ETP).

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

Les moyens affectés au suivi administratif du projet :

Afin d'assurer la réalisation du projet, les moyens du PILOTAGE et de LOGISTIQUE (comptabilité PLA des centres sociaux) de notre établissement public administratif sont affectés au projet, selon une clef évaluée à 15 % des charges du projet (hors contributions volontaires).
En effet, les frais de PILOTAGE et de LOGISTIQUE représentent un surcoût de la masse salariale d'activités de notre association. Ce volume correspond, de manière forfaitaire, aux différents frais liés à l'action : *temps de travail du comptable, temps de travail du directeur (sur la base des 90% restant), temps de secrétariat, assurance, publication, documentation, photocopies, location de photocopieurs, petit équipement, ...*

Le suivi administratif du dossier sera assuré d'une part, par les personnels affectés à l'action, dans le cadre du suivi pédagogique (saisie du suivi des participants, indicateurs, participation aux réunions, ...) et d'autre part, par le personnel mutualisé avec la Ville de Marguerittes, pour ce qui constitue le suivi administratif, comptable, financier et conventionnel.

PARTENARIAT ENVISAGE

Conseil Départemental du Gard, Service Public de l'Emploi, Collectivités Locales, Organismes de Formation, Entreprises, Tout employeur du secteur marchand et non marchand, Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), CCAS, Maison France Services, Epicerie solidaire, Secours Catholique et Secours Populaire, Boutique de vêtement solidaire, Ordre de Malte, les actions de mobilité de ACEE, le Point Conseil Budget de le Centre Social ESCAL...

MOYENS DE COMMUNICATION

Différents supports de communications seront mobilisés :

- ✓ Plaquette de l'action ;
- ✓ Affichage de l'action au sein du Centre Social ESCA Let à la mairie de Bezouce, où est assurée une permanence 1 fois par semaine ;
- ✓ Site internet du Centre Social ESCAL ;
- ✓ Site internet de la ville de Marguerittes ;
- ✓ Facebook de le Centre Social ESCAL ;
- ✓ Rédaction d'un article dans le journal du Centre Social ESCAL « ESCAL Infos Associations » diffusé bimestriellement , en version papier, à l'ensemble de la population du territoire, et en version numérique, sur les sites internet des communes adhérentes au projet (Bezouce, Cabrières, Ledenon, Saint Gervasy) ;
- ✓ Information aux bénéficiaires de l'opération du soutien financier du Conseil Départemental du Gard.

Tout un travail autour de la communication de l'action sera mené. Il est important de pouvoir rendre lisible et de valoriser l'impact de l'action auprès des publics, notamment dans leurs réussites.

Le logo du Conseil Départemental sera publié dans chaque article diffusé, sur la plaquette, dans les courriers liés à l'action... et sera également affiché au Centre Social ESCAL.

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 030-930043245-20251222-DEL_2025_12_02-DE

METHODES ET INDICATEURS D'EVALUATION

Les valeurs et les principes de le Centre Social ESCAL s'appliquent tout naturellement à l'action, à savoir : *Le respect de la dignité humaine, La laïcité, la neutralité et la mixité, La solidarité, La participation et le partenariat.*

La méthodologie de l'accompagnement renforcé se base sur une approche individuelle et une approche collective ; ce qui permet d'apporter une efficience au travail d'accompagnement.
Les outils de retour vers l'emploi sont travaillés lors des ateliers collectifs afin de permettre au bénéficiaire de devenir autonome dans sa démarche.
Par ailleurs, l'accompagnement renforcé sollicite des partenaires pour aider à lever les freins sociaux et périphériques. Des entretiens tripartites peuvent alors être envisagés en fonction des situations.

L'orientation du public se fera par le biais du Conseil Départemental, évaluée lors de la désignation de l'organisme référent de l'allocataire.

Des comités de suivi seront organisés pendant la durée de mise en œuvre de l'action avec la CEFI dédiée à l'action. Par ailleurs, un comité de pilotage sera organisé pour évaluer cette dernière et présenter les bilans qualitatifs, quantitatifs et financiers. Ces modalités de suivi de l'action (comités de suivi et comité de pilotage) permettront d'évaluer la qualité de fonctionnement de celle-ci et de restituer les éléments concernant l'activité et la plus-value dans le parcours des bénéficiaires du RSA présents.

Indicateurs :

- ✓ Nombre de participants annuels ;
- ✓ La fréquentation relative au nombre d'entretiens réalisés par participant et à leur durée ;
- ✓ Nombre de participants aux ateliers collectifs ;
- ✓ Les indicateurs à l'entrée dans l'action : *l'âge, le nombre femmes et hommes, le niveau de formation, l'éloignement de l'emploi, la résidence, ...*
- ✓ L'évaluation de la trajectoire de parcours (levée des freins) au travers d'un bilan ;
- ✓ Nombre de sorties positives : *CDI, CDD, CDDI IAE, Contrats aidés, Entrée en formation, Création d'entreprise, ...*

Par ailleurs, seront également quantifiés en positif, le nombre de contrats de courte durée, inférieurs à 6 mois (CDD, CDD saisonnier, de remplacement, Intérim...). Ceux-ci sont valorisants et redonnent confiance aux demandeurs d'emploi. Ils sont à considérer comme des étapes dans leurs parcours.

Fait à Marguerittes, le 11 décembre 2025

Pour le Président et par délégation,
la 1ère Vice-présidente déléguée

Frédérique CONDET

Publié le : 24/12/2025 13:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/47993